

AVIS A LA POPULATION

Réunion d'information préalable du public dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement relative à une demande de permis unique de classe 1 que souhaite introduire la SA ROEBBEN

Portant sur l'extension d'un centre de prétraitement de déchets inertes par un centre de regroupement et de tri de déchets dangereux et non dangereux, de terres contaminées et non contaminées

Sur les parcelles cadastrées à Herstal, 8^{ème} Division, section A, n°78S2 et 78R,
Sise Rue des Alouettes 140, ZI Hauts-Sarts 3 à 4041 Milmort – Herstal

La SA ROEBBEN informe la population de la tenue d'une réunion d'information préalable du public qui aura lieu :

**le mardi 12 février 2019 à 19 heures
au Cap Business Center
Rue d'Abhooz 31, 4040 Herstal**

Conformément aux articles D29-5 et R41-1 et suivants du Livre 1er du Code de l'Environnement, la réunion a pour objet :

- 1° de permettre à l'auteur de projet de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
- 4° de présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de cette réunion de consultation émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Herstal en y indiquant ses nom et adresse (Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal). Elle en adresse une copie au Demandeur, lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Thomas RUWETTE, responsable de travaux (Rue des Alouettes 140, ZI Hauts-Sarts 3 à 4041 Milmort – Herstal, T : 04/22.88.390).

Par la société Roebben